

JANVIER  
2024

# TOUFFLERS

LES INFOS

## LE MOT DU MAIRE

Chères Touffléroises, Chers Toufflérois,

Au nom du Conseil Municipal et de mon équipe Ensemble Pour Agir, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

Nous espérons tous que cette nouvelle année vous apporte de la **joie** dans votre vie de tous les jours et préserve votre **santé**.

Nous présentons nos vœux les plus sincères à tous les habitants, jeunes et moins jeunes, aux associations et à leurs bénévoles qui sont la passion et la vie quotidienne de notre commune, à tous les commerçants, artisans, professions médicales et libérales qui contribuent fortement au service de proximité recherché et à toutes les forces vives de notre ville qui assurent aussi le BIEN VIVRE ENSEMBLE.

Pour fêter Noël, nous sommes fiers d'avoir pu apporter du bonheur, des étoiles et des paillettes dans les yeux des enfants et des familles grâce à la magie des éclairages de fête en ville, des très jolies illuminations de la vitrine de Noël et de la maison enchantée du Père Noël, la belle réussite du marché de Noël, la projection du film pour les petits et grands et la visite appréciée du Père Noël dans notre commune. **Chacun a le droit à son bonheur.**

En cette période très conflictuelle en matière économique, environnementale, épidémiologique et de tensions mondiales armées, je souhaite que les **droits de l'Homme** puissent être respectés, tous les jours partout dans le monde, ne restant pas qu'une seule journée célébrée symboliquement par an pour se donner bonne conscience.

BONNE ANNÉE à toutes et à tous !

Très cordialement



Alain GONCE  
Maire de TOUFFLERS

## Mon agenda

- 7 janvier :** Vœux du Maire
- 10 janvier :** Passage de la balayeuse
- 20 janvier :** Exposition à la bibliothèque
- 24 janvier :** Conseil municipal
- 27 janvier :** Repair café
- 3 février :** Comité de quartiers

## BUREAU DES SERVICES

- 25 janvier**  
Permanence du bus France Services de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 15h45 sur le parking des écoles
- 26 janvier**  
Permanence de la mutuelle santé citoyenne de 9h00 à 12h00 en Mairie  
Rendez-vous à prendre au 03.20.55.97.01

## NETTOYAGE DES RUES

Le premier passage de la balayeuse aura lieu le 10 JANVIER !

Des panneaux d'interdiction de stationner seront installés pour signaler son passage. Merci de les respecter car sinon le caniveau ne pourra être nettoyé et la commune paiera quand même la prestation. Les véhicules contrevenants seront verbalisés et mis en fourrière.

Pour une commune plus propre, je déplace ma voiture. 🧡

Alain GONCE, Maire de Toufflers,  
le Conseil Municipal  
& le Personnel Municipal

vous invitent à la

Cérémonie des Vœux

DIMANCHE 7 JANVIER 2024  
à 10h30

au Restaurant Scolaire, 5 rue des Champs

## UN NOUVEAU BOUCHER À TOUFFLERS

Bonne nouvelle pour le **service de proximité** aux habitants ! Monsieur Jordan MASSEUS de la société « Au souvenir du bon goût », boucher-charcutier-traiteur de qualité sera présent **CHAQUE JEUDI à partir du 11 janvier prochain de 15h00 à 19h00 sur le parking de la Chênaie, rue de Lys.**

Monsieur MASSEUS est très apprécié dans la profession pour la qualité de sa marchandise, son savoir-faire, son accueil chaleureux ainsi que pour sa fidélité aux endroits où il s'installe, il est déjà présent tous les dimanches matin sur le marché d'Hem.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Toufflers. N'hésitez pas à lui réserver nos achats.

POLICE  
NATIONALE

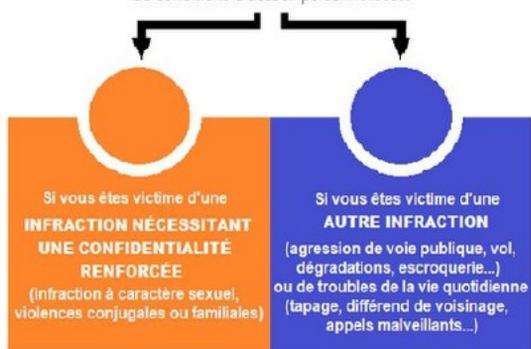


BIENVENUE  
DANS VOTRE COMMISSARIAT

TABLEAU D'ACCUEIL-CONFIDENTIALITE

## VOUS ÊTES VICTIME D'UNE INFRACTION

Veillez noter la couleur correspondant au motif de votre venue. Vous n'aurez plus ensuite qu'à la désigner sur le comptoir de l'accueil afin de bénéficier de conditions d'accueil personnalisées.



En préparation de votre déplacement, ou après votre visite, et particulièrement si vous avez été victime d'un fait qui vous touche, vous pose question, vous place dans une situation inconnue et compliquée, vous pouvez prendre attache avec le « **pôle santé** ».

Ce pôle, dédié à l'aide aux victimes, a été mis en place au commissariat central de Roubaix.

Il est constitué de personnel **non policier** et soumis au secret professionnel.

Vous pourrez y trouver, du lundi au vendredi, de 8h à midi et de 14 à 17 heures, l'assistance :

d'une psychologue au 06 28 71 46 50  
d'une assistante sociale au 03 20 81 35 06  
d'une juriste du SIAVIC au 03 20 81 34 96

## LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE



Le monoxyde de carbone est un gaz très toxique, inodore et incolore mais par-dessus tout mortel. Il se diffuse très rapidement dans l'environnement quelque soit le combustible utilisé.

C'est pourquoi il est obligatoire de **faire ramoner vos cheminées au bois ainsi que faire l'entretien de vos chaudières** alimentées au fioul, au gaz naturel etc... Cela peut vous sauver la vie ainsi que celle de vos proches.



ENGAGEMENT  
TENU

## ENERGIE VERTE

Les toits de l'école Aragon ont été recouverts de panneaux photovoltaïques pour une puissance de 36kw. Cette production sera mise en autoconsommation partagée vers tous les bâtiments municipaux. Cela est possible depuis janvier 2023 et va permettre une rentabilité plus rapide et donc des économies plus importantes.

Le coût des travaux s'élève à 65.400€TTC. Le Département du Nord a subventionné 17.960€ sur le fond Villages & Bourgs « Énergie » et la MEL, 21.800€ sur le fond de concours transition énergétique et Bas Carbone.

**L'autofinancement restant pour la commune, une fois la TVA retirée, est de 14.912€.**

Des propositions de nouvelles installations seront faites pour 2024 en collaboration avec la MEL et notre économiste en énergie.



MEL MÉTROPOLE  
EUROPÉENNE DE LILLE

Nord  
le Département est là →

## DON DU SANG

La **première collecte de sang** de 2024 sur Toufflers aura lieu le **mercredi 24 janvier** de 14h00 à 19h00 au restaurant scolaire face à l'église. De nombreuses places de stationnement vous attendent.

Nous vous rappelons que le geste de tendre son bras pour offrir son sang est indispensable au vu des besoins très importants pour soigner et guérir les patients qui attendent ce précieux liquide. Vous serez accueilli(e) par le personnel de l'Etablissement Français du Sang des Hauts de France qui se fera un plaisir de vous renseigner sur les bienfaits de votre prélèvement. Dès aujourd'hui, prenez rendez vous sur [dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr). Un grand merci d'avance pour votre participation.

Les membres bénévoles de l'Amicale pour le Don de Sang de Toufflers vous invitent à leur assemblée générale qui se tiendra le dimanche 21 janvier 2024 à 10h00 à la Chênaie, 32 rue de Lys. Ce sera l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée et de fixer les perspectives pour 2024.

## COLIS DE NOËL



436 colis et 592 coquilles ont été distribués par les membres du CCAS et les élus.

Cette année, l'opération « Une carte, un sourire » a été réitérée pour le bonheur des aînés et des enfants.



## BUDGET PARTICIPATIF

La Métropole Européenne de Lille lance un budget participatif de 1,2 million d'euros pour construire avec les habitants l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques sur son territoire. Vous proposez des projets... La MEL les réalise !

### Ça veut dire quoi un héritage des Jeux olympiques et paralympiques ?

Grâce à vos projets innovants, c'est faire durer les valeurs de l'olympisme et prolonger l'esprit des Jeux olympiques et paralympiques dans le temps et sur le territoire de la MEL.

### Qu'est-ce que le budget participatif métropolitain et comment ça marche ?

C'est 1,2 million d'euros pour financer des projets proposés par les habitants des 95 communes de la MEL.

Vous proposez des projets en ligne jusqu'au 14 janvier 2024. Vos projets sont analysés du 15 janvier au 24 mars 2024. Une commission se réunit et désigne les projets lauréats au printemps 2024. Après l'annonce des lauréats, la MEL réalise les projets dans un délai de 2 ans.

### Mon projet :

- respecte l'intérêt général : il bénéficie au plus grand nombre,
- respecte la thématique de l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques,
- concerne une dépense d'investissement (c'est-à-dire une dépense ponctuelle pour la réalisation de travaux, d'aménagement ou d'achat d'équipement) et non de fonctionnement (frais de personnel, d'animation ou de gestion,...)
- respecte les règles d'utilisation des symboles des Jeux olympiques et paralympiques (anneaux olympiques, logo, devise...)

### La MEL vérifie

- que mon projet est réalisable sur un terrain public disponible qui appartient à la MEL ou à la commune,
- qu'il coûte plus de 10 000€,
- qu'il est réalisable dans un délai de 2 ans,
- qu'il n'est pas déjà en cours de réalisation,
- qu'il n'est pas finançable par un autre dispositif métropolitain,
- qu'il ne finance pas directement un porteur de projet (association, entrepreneur, entreprise...) pour l'aider à développer son projet personnel.



### Qui peut proposer un projet ?

A partir de 9 ans, toutes les personnes habitant la MEL peuvent déposer un projet. Elles peuvent le faire à titre individuel ou collectif (collectifs d'habitants, associations...)

### Besoin d'aide, une question ?

Consultez notre foire aux questions sur :

<https://participation.lillemetropole.fr/processes/bpmjo2024>

Je contacte l'équipe en charge de la participation citoyenne de la MEL par mail à [participationcitoyenne@lillemetropole.fr](mailto:participationcitoyenne@lillemetropole.fr) (Lien externe)



## EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal du 29 novembre dernier a délibéré et a décidé :

- D'attribuer le versement des aides « activités sportives et culturelles » aux associations partenaires
- De signer la convention d'attribution « transition énergétique et bas carbone » de la MEL pour la rénovation de l'éclairage public
- D'instaurer une participation au financement de la prévoyance pour les agents
- D'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association « Vivre et lire à Toufflers »
- De renouveler la convention de police municipale mutualisée
- De lancer la concertation sur les zones d'accélération d'énergies renouvelables

Restez informés

facebook

Mairie de Toufflers

## ENSEMBLE POUR AGIR

----- TOUS NOS VŒUX POUR 2024 -----

L'année 2023 a été très riche en animations dans les différents quartiers, en délibérations au conseil municipal, en rencontres avec les habitants, les familles, les associations et les artisans, commerçants. N'hésitez pas à partager vos idées auprès de vos élus ou en comité de quartier.

Pour Toufflers, l'année 2024 sera de nouveau une année pleine de projets dont le lancement d'une nouvelle phase de la modernisation du complexe sportif. Les premières conclusions des experts confortent nos propositions. Toutes les informations et avancées du projet seront partagées via le bulletin municipal.

Toute l'équipe d'ENSEMBLE POUR AGIR vous souhaite une très bonne année 2024, réunis autour de projets et de vraies valeurs.

Nous vous invitons tous à nous retrouver le DIMANCHE 7 JANVIER à partir de 10h30 au restaurant scolaire pour célébrer cette nouvelle année.

Ne gardez pas les idées pour vous, venez les partager avec nous !

Alain Gonce au 06 79 29 00 13 & Jérôme Larzul au 07 68 27 10 51

## TOUFFLERS AVENIR

Chers Toufflersois et Toufflersois,

L'année 2024 s'ouvre à nous et Toufflers Avenir est en effervescence ! Notre première permanence aura lieu :

Le samedi 13/01 entre 11h et 12h au Gallia.

Venez nous rencontrer !

Depuis sa création en 2021, Toufflers Avenir soutient et prône l'unité, la bienveillance, la défense de notre identité rurale et culturelle, l'esprit village. Un contraste saisissant avec le spectacle auquel on assiste depuis bien trop longtemps à Toufflers avec son maire et son proche entourage qui règlent leurs comptes publiquement, divisent à n'en plus finir, intimident, portent plainte à outrance. Tous les signaux sont réunis pour tranquillement affirmer qu'il faut passer à autre chose. L'alternative est là. Venez prendre votre place et, vous aussi, devenez acteur du renouveau.

Nous souhaitons à Toufflers et ses habitants une bonne année 2024.

Mail : [toufflersavenir@gmail.com](mailto:toufflersavenir@gmail.com) / Téléphone : 0766083570

## ÉNERGIES RENOUVELABLES – VOTRE AVIS COMPTE

**JUSQU'AU 6 JANVIER 2024, PARTICIPEZ À LA CONCERTATION PUBLIQUE SUR LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES.**

Le développement massif des énergies renouvelables est un levier majeur, au côté de la baisse de la consommation d'énergie, pour lutter contre le réchauffement climatique et atteindre l'objectif national de neutralité carbone, mais également pour contribuer à la sécurité d'approvisionnement et à la souveraineté énergétique de notre pays.

Publiée le 10 mars 2023, la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelable prévoit notamment de renforcer la planification territoriale du développement des énergies renouvelables, en mettant les communes au cœur du dispositif. L'article 15 prévoit ainsi que les communes définissent des « zones d'accélération » pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables, après concertation avec le public. Les zones d'accélération sont les zones sur lesquelles la commune est favorable au développement des énergies renouvelables.

Les futurs projets développés au sein de ces zones seront facilités (procédure d'instruction accélérée, bonus financiers incitatifs mis en place par l'État pour certains projets...), tout en conservant l'obligation de respecter les réglementations en vigueur.



À l'échelle de la Métropole européenne de Lille (MEL), la définition de ces zones contribuera à l'atteinte des objectifs fixés dans le Plan Climat de la MEL. Ce plan, qui détermine un programme d'actions pour atteindre la neutralité carbone en 2050 sur la Métropole, fixe notamment l'objectif de multiplier par 2,3 la production d'énergies renouvelables sur le territoire entre 2016 et 2030.

Au regard du potentiel actuel sur la commune de Toufflers, et des installations déjà existantes, le développement des filières suivantes est identifié :

- Solaire photovoltaïque au sol uniquement dans le Parc d'Activités du Versant Nord Est
- Solaire photovoltaïque sur bâtiments et ombrières sur l'ensemble du territoire de Toufflers
- Solaire thermique au sol uniquement dans le Parc d'Activités du Versant Nord Est
- Solaire thermique sur bâtiments et ombrières sur l'ensemble du territoire de Toufflers

L'information du public et le recueil de ses observations et propositions sont assurés au moyen de la mise à disposition du **dossier de concertation à l'accueil de la mairie jusqu'au 6 janvier accompagné d'un registre d'observations**. À l'issue de la concertation, le Conseil Municipal se prononcera sur les zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables à définir sur la commune.

## NAISSANCES

Gloria POPPE née le 06/11 ;  
Raphaël PARENT né le 08/11

## DÉCÈS

Jean-Marie DAGUENET, âgé de 75 ans ;  
Marie-Christine DELDIQUE, âgée de 67 ans

## STOP PUB



RÉDUISONS NOS DÉCHETS ! MEL MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

La Mairie met à votre disposition des autocollants « Stop pub » à apposer sur votre boîte aux lettres. Rendez-vous à l'accueil de la Mairie.

## MON BEAU SAPIN

Vous pourrez amener vos sapins, sans les décorations, aux ateliers municipaux, 1 rue du Trieu du Quesnoy, **du 8 au 20 janvier** inclus où ils seront broyés pour en faire du paillage.



130

Boîtes vont être distribuées aux SDF, grâce à vos dons.

MERCI pour eux

## VISITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les élèves de l'école Prévert ont eu le privilège d'être invités par Mme Félicie GERARD, députée de notre circonscription.

Une visite qui restera dans leur mémoire et peut être qui suscitera des vocations chez nos jeunes.



## AVIS AU PUBLIC

Une liste des concessions perpétuelles dont l'état d'abandon ou présentant un danger a été constaté une première fois le 30 mars 2022 puis une seconde fois le 30 novembre 2023.

En application des articles R2223-12 à R2223-23 du code général des collectivités territoriales et conformément à l'article de loi 2022-217 du 21 février 2022 et du décret du 5 août 2022, cette liste est déposée et tenue à la disposition du public en Mairie de Toufflers, au cimetière de Toufflers et à la Préfecture du Nord



# La Mutuelle Santé Citoyenne

## PROCHAINES PERMANENCES

### Notre mission



Prenez rendez-vous  
au : 03 20 55 97 01

Partenaire de la ville de Toufflers depuis plusieurs années, La Mutuelle Santé Citoyenne vous permet de bénéficier d'un contrat de mutuelle santé négocié aux meilleures conditions auprès de deux mutuelles reconnues pour leur solvabilité, leurs garanties et leurs tarifs.

Alors en ce début d'année 2024, c'est l'occasion de faire le point sur votre contrat de mutuelle santé sur le plan de vos garanties, de vos services associés et surtout celui de vos cotisations !

Profitez de la proximité des RDV organisés lors de ces permanences à la mairie de Toufflers pour venir comparer vos garanties, vos services et vos tarifs ! C'est gratuit et sans aucun engagement.

La mairie organise des permanences sur place toute l'année  
le 4ème vendredi de chaque mois de 9h à 12h  
63 rue de Roubaix.

## CADASTRE SOLAIRE

### Découvrez le potentiel de votre toiture !

Le cadastre solaire numérique permet de simuler la capacité d'une toiture à pouvoir produire de l'énergie solaire, qui pourra être transformée en électricité (par des panneaux photovoltaïques) ou en chaleur (par des panneaux thermiques).

Le cadastre solaire prend en compte les effets d'ombres portées (immeubles, arbres, cheminées...), ainsi que l'orientation et l'inclinaison des toitures. Les propriétaires peuvent ainsi identifier, grâce à un simple code couleur, si leur toiture est propice à l'installation de panneaux solaires.

Vous pouvez regarder ce que cela donne sur le site de la MEL :

<https://www.lillemetropole.fr/cadastre-solaire>

Une fois le rapport généré par le cadastre solaire métropolitain, vous aurez entre vos mains les éléments vous permettant de décider de la pertinence de cette solution de production d'énergie.

L'étape suivante consistera, pour vous, à vérifier la rentabilité et la faisabilité du projet, au regard des règles d'urbanisme et des capacités techniques de votre toiture à supporter le poids des panneaux...

Afin d'enclencher cette nouvelle étape dans les meilleures conditions, la MEL et son service public pour l'amélioration de l'habitat, AMELIO | Maison de l'Habitat Durable vous proposent un conseil gratuit spécialisé Energie Solaire en partenariat avec l'association Solaire en Nord.

Avant de signer le moindre devis, prenez contact avec un conseiller, selon votre niveau de questionnement au numéro unique de contact : 03 20 21 27 77

3 945

C'est le nombre d'habitants  
selon le dernier  
recensement en vigueur au  
1<sup>er</sup> janvier 2023.



### C'EST LA REPRISE DU REPAIR CAFÉ

En ce début d'année, pourquoi ne pas prendre de bonnes résolutions en commençant par ne plus jeter vos objets préférés ?

Venez plutôt leur donner une seconde vie en passant par le Repair Café pour une réparation ou un conseil (petit électroménager, informatique, vélos, trottinettes, couture et matériel de jardinage).

C'est la reprise le samedi 27 janvier de 9h00 à 12h00 à la Chênaie. Et c'est toujours gratuit et sans rendez-vous !



### INSCRIPTIONS

Centre de loisirs d'hiver du 26 février au 8 mars.

Les inscriptions pourront se faire via MyPerischool  
dès le vendredi 12 janvier et jusqu'au samedi 27  
janvier midi.



### COMITÉ DE QUARTIER



La vie de la commune vous intéresse ?  
Vous avez des idées pour Toufflers ?  
Venez en discuter !

Nous vous donnons rendez-vous pour  
la prochaine réunion du comité de  
quartier programmée le **samedi 3  
février à partir de 10h00 à la Chênaie.**

La participation citoyenne permet à  
chacun de s'exprimer, de débattre et d'échanger autour d'actions à  
mettre en place pour le bien-être de tout un chacun. Nous serions très  
heureux d'accueillir de nouveaux participants et nous vous attendons  
avec grand plaisir.



## AU MOIS DE DÉCEMBRE...



**Soirée cabaret** - Ce sont plus de 200 personnes qui ont assisté à la première soirée cabaret. Humour, magie, chanson ainsi que le superbe French cancan digne des cabarets Parisiens ont émerveillé les spectateurs.



**Vitrine de Noël** - confectionnée par nos petits et grands lutins avec beaucoup de matériel de récupération et d'ingéniosité pour le bonheur des petits et grands.



**Marché de Noël**, avec la présence du Père Noël et de Touff'l'ours, parmi les nombreux visiteurs.



**Animation à la bibliothèque** autour des fleurs.



**Projection film de Noël**

## NOËL CHEZ LES ASSISTANTES MATERNELLES

L'association Vivre et Lire à Toufflers est heureuse de vous **inviter à l'inauguration de l'exposition** des robes en papier créées par Evelyne POULIN, **le samedi 20 janvier à 11h30**. L'exposition se tiendra jusqu'au 31 janvier dans les locaux de la bibliothèque.

L'association Vivre et Lire à Toufflers vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2024.

Le 16 décembre dernier, l'association des assistantes maternelles de Toufflers, en partenariat avec l'association Innov'enfance, a organisé son spectacle de Noël à la Chênaie pour le plus grand plaisir des jeunes enfants et de leurs parents.

Pour l'occasion, toutes les assistantes maternelles s'étaient déguisées en lutin pour l'occasion pour chanter et danser avec les enfants avant d'accueillir le Père Noël. Ce fut une très belle animation qui a réuni un très grand nombre de familles. Toutes nos félicitations.



*Samedi 20 janvier 2024*

**Exposition**  
de robes en papier.  
L'exposition des robes  
se termine le 31/01/24

**Inauguration**  
à partir de 11h30  
à la bibliothèque



## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Lors de ce mois décembre se sont déroulées les traditionnelles élections du Conseil Municipal des Jeunes de notre commune. Ces élections ont lieu une fois par an pour renouveler 1/3 du conseil. C'est là l'occasion de sensibiliser notre jeunesse à la notion de démocratie et d'expliquer le processus des élections dans notre pays.

Ont été élus pour un mandat de 3 ans, Samuel, Paola, Alex, Marla, Luan et Joy. Ils sont tous élèves en CM1 à l'école Saint Pierre ou à l'école Prévert. Ils ont déjà été présentés à leurs collègues plus âgés. Le travail de réflexion et d'échange d'idées a déjà commencé. Les projets d'animation seront présentés prochainement.



De gauche à droite : Samuel Billaud, Paola Caccivio, Alex Contrain, Marla Detourne - Plovier, Luan Duret et Joy Buzzini